

Kinshasa, le 24 mai 2024

N.Réf. : BBIS/HDC /CCIFC /140

AUX MEMBRES DE LA C.C.I.F.C.
(TOUS) à Kinshasa

Objet : Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 20 juin 2024

Avis de convocation

Chers Membres,

Conformément aux articles 24, 25,26 et 28 des statuts de la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise, nous vous prions de bien vouloir prendre part à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le **jeudi 20 juin 2024 à 16 h 00** au siège de la Chambre.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

1. Audition et approbation du rapport d'activités de l'exercice 2023 du Conseil d'administration
2. Audition et approbation du rapport du commissaire aux comptes
3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et du budget 2024
4. Décharge de leur gestion aux organes de la Chambre
5. Propositions individuelles

Nous vous rappelons que peuvent participer à une assemblée générale ordinaire de la C.C.I.F.C. tous les membres en règle de cotisation, c'est-à-dire s'étant acquittés de leur cotisation pour l'exercice 2024 avant l'ouverture de la séance de l'assemblée générale ordinaire.

Tout membre qui ne peut prendre part à l'A.G.O. du 20 juin 2024, dispose de la possibilité statutaire de donner, par mandat écrit, pouvoir de le représenter à un autre membre, y compris d'un collège différent, tout en sachant, qu'aucun membre ne peut représenter plus de deux membres.

Vous trouverez ci-après en annexe de la présente le modèle de formulaire donnant pouvoir de représentation à un autre membre.

Veuillez agréer, Chers membres, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Pour le Conseil d'administration
Le Président
Bertrand BISENGIMANA

POUVOIR DE REPRÉSENTATION

Je soussigné(e),, représentant de l'entreprise, membre du collège, donne, conformément à l'article 24 des statuts de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Congolaise, pouvoir à, de l'entreprise, membre du collège, pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de la C.C.I.F.C. qui se tiendra le jeudi 20 juin 2024 à 16 heures 00 au siège de la C.C.I.F.C.

Fait à le 2024.